

30 JANVIER 2019

« Génération Deeptech » : Bpifrance présente son Plan Deeptech, accompagné d'un référentiel dédié, pour démultiplier ses actions de soutien à l'innovation de rupture en France

Paris, 30 janvier 2019 – Sous l'impulsion des pouvoirs publics et afin de participer au renforcement de la compétitivité de la France dans le domaine de l'innovation, Bpifrance dévoile aujourd'hui son Plan « Deeptech », dont l'objectif est de faire émerger des start-ups issues de la recherche scientifique et de leur permettre de grandir grâce à des dispositifs d'accompagnement dédiés.

Dans ce cadre Bpifrance a également élaboré, avec les acteurs de la deeptech, un référentiel permettant de caractériser et d'identifier les projets de rupture. Ce référentiel sera partagé avec l'ensemble des parties prenantes de l'écosystème deeptech.

Plus de dix ans après la révolution du smartphone, l'innovation connaît une nouvelle impulsion : celle liée à l'émergence des technologies de rupture, issues essentiellement de la recherche fondamentale. Depuis cinq ans, les investissements dans la deeptech ont connu partout dans le monde une croissance majeure : entre 2013 et 2017, ils ont été multipliés par 5,5. Intelligence artificielle, biotechnologies, informatique quantique... Il paraît de plus en plus évident que la puissance industrielle de demain se situe du côté de l'innovation de rupture.

Lien le plus rapide entre le monde scientifique et la mise sur le marché des technologies de pointe, en collaboration avec les grands acteurs industriels, les start-ups deeptech sont ainsi devenues des acteurs essentiels du paysage compétitif. La forte dynamique entrepreneuriale et un écosystème d'investisseurs structuré, l'excellence de la recherche scientifique, reconnue mondialement, et une volonté politique forte, sont autant d'atouts pour faire de la France une « Deeptech Nation ». Désormais au deuxième rang européen dans ce domaine, après le Royaume-Unis, tant en termes de montants investis (330 M€ en 2017) qu'en nombre d'opérations (109 en 2017), la France a les capacités de devenir le leader dans le domaine de la deeptech, et retrouver une position industrielle dominante sur l'échiquier mondial.

Caractérisées par un risque technologique élevé et s'inscrivant dans des temps longs, ces start-ups nécessitent d'importants investissements et un accompagnement spécifique. Conscient de ces enjeux, Bpifrance lance aujourd'hui son Plan Deeptech, en proposant un continuum de financement et d'accompagnement, avec pour objectif de soutenir plus de 2 000 start-ups deeptech à l'horizon 2023.

« Dans les prochaines années l'innovation naîtra de la recherche scientifique. Ce mouvement, d'ores et déjà enclenché, constitue une formidable opportunité pour la France qui dispose d'atouts majeurs, grâce à des chercheurs de très haut niveau et mondialement reconnus ainsi qu'un écosystème de financement et entrepreneurial très dynamique. Notre objectif est de rapprocher ces deux mondes afin de créer une nouvelle dynamique et de faire de la France une nation aux avant-postes dans les technologies fondamentales. » déclare **Nicolas Dufourcq**, Directeur général de Bpifrance.



550 millions d'euros sur cinq ans pour favoriser l'émergence de projets

Bpifrance prend ainsi le pilotage du programme national des SATT¹ (80 millions d'euros par an) afin de les accompagner dans le transfert de technologies et stimuler ainsi l'émergence des projets deeptech. Par ailleurs, la banque publique d'investissement consacra 150 millions d'euros sur cinq ans pour susciter et accompagner l'émergence d'incubateurs, d'accélérateurs ou de start-ups studios deeptech dans tous les territoires. Enfin, un partenariat stratégique a été mis en place avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), le 21 décembre dernier. Il a pour objectif d'intensifier les échanges entre les mondes scientifique et économique, et d'augmenter le « taux de transformation » de la production de travaux de recherche financés par l'ANR vers la production de projets d'innovation portés par des start-ups ou des industriels.

Près de 800 millions d'euros sur cinq ans seront consacrés au financement de l'amorçage et de l'accélération des jeunes pousses en sortie de laboratoire, issus à parts égales du Fonds pour l'Innovation et l'Industrie (FII) et du Fonds French Tech Seed, géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir.

Doublement des investissements dédiés à l'accélération des start-ups deeptech

Bpifrance s'engage aux côtés des acteurs privés en investissant, d'ici 2023, un milliard d'euros dans les fonds de capital-risque² deeptech et 300 millions d'euros en direct dans les start-ups deeptech, afin de doubler les investissements disponibles pour leur accélération.

Afin de mieux identifier les technologies de rupture, Bpifrance a construit un référentiel, qui caractérise les projets deeptech grâce à 4 critères :

- Le lien avec la recherche ;
- La capacité à lever des verrous technologiques ;
- La création d'un avantage fortement différenciateur ;
- Le *go-to-market* long et complexe, donc capitalistique.

Cet outil, qui a vocation à être partagé avec l'ensemble de l'écosystème, sera à la base de l'analyse des projets accompagnés par Bpifrance dans le cadre du Plan Deeptech, construit pour assurer un véritable continuum de financement et d'accompagnement.

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Contact presse :

Nathalie Police
Tel : 01 4179 95 26
Mail : nathalie.police@bpifrance.fr

¹ Sociétés d'accélération du transfert des technologies

² 1 Md€ en fonds de fonds à l'horizon 2023 (500 M€ via le FNA 2, géré par Bpifrance dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir et 500 M€ sur fonds propres Bpifrance)